

Un collectif de signataires (*)

« La musique contemporaine ne dispose plus que de rares tribunes »

L'ensemble Musiques Nouvelles se montre inquiet face à la situation du Manège à Mons. Musique Nouvelles a toujours joué un rôle dans la diffusion et la création de musique belge et internationale. L'ensemble est pourtant aujourd'hui en difficulté suite à l'effondrement financier du Manège. Musique Nouvelles souhaite dès lors disposer d'un statut lui rendant une pleine autonomie, afin de perpétuer son action.

Dans le contexte déjà fort pré-occupant de la scène musicale classique et contemporaine – restrictions budgétaires, absence d'incitation au mécénat, projets de fusion d'orchestres, chute des ventes de disques, désengagement des grands médias publics, etc. – et face à la situation du Manège à Mons, notre inquiétude est très vive quant à l'avenir de l'ensemble Musiques Nouvelles.

Rappelons que, dès sa création en 1962, Musiques Nouvelles a joué un rôle essentiel dans la diffusion de la création musicale belge et internationale, et que son action a depuis largement dépassé nos frontières. Londres, Paris, Darmstadt, Cologne, Munich, Varsovie, Belgrade, Milan, Genève et bien d'autres grandes villes : l'ensemble a témoigné du talent de nos musiciens et porté avec force la voix des compositeurs de son temps. Au prix de l'engagement résolu de ses membres et directeurs musicaux successifs, cet ensemble n'a cessé depuis de défendre la création musicale en suscitant la composition d'œuvres nouvelles et en assurant leur diffusion, sans jamais oublier de valoriser la jeune génération de créateurs et d'interprètes formés dans nos écoles. Le coffret de six CD publié à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ensemble est l'un des témoignages de cette action à la fois soutenue,

attentive aux évolutions les plus récentes de la création, mais aussi soucieuse de ne pas rompre avec ses racines.

Musiques Nouvelles doit vivre

En Belgique francophone, la musique contemporaine ne dispose plus que de rares tribunes. L'ensemble Musiques Nouvelles, producteur ou coproducteur de ses concerts et enregistrements, en est l'une des principales, des plus inventives et des plus actives. Son intégration, depuis une quinzaine d'années, à une structure généraliste transfrontalière de production de spectacles, le Manège.Mons, procédait d'une volonté de déploiement qui, parce qu'elle offrait des possibilités inédites, a produit d'intéres-

sants résultats. Mais l'effondrement financier du Manège démontre aujourd'hui la fragilité de ce montage.

Emargeant au budget global du Manège, Musiques Nouvelles n'avait plus de relation financière structurelle avec la Direction de la musique de la fédération Wallonie-Bruxelles ce qui le met aujourd'hui dans une situation tout à fait inconfortable. Le moment nous semble donc venu de renforcer cet instrument culturel essentiel, de le réorganiser et de garantir son financement sur le long terme. Il y a urgence.

Musiques Nouvelles doit disposer d'un statut qui lui rende une pleine autonomie et lui permette de jouer à nouveau sereinement le rôle pionnier qui fut le sien depuis plus d'un demi-siècle. A cette fin, nous demandons que l'ensemble Musiques Nouvelles bénéficie rapidement d'un contrat-programme géré par la Direction de la musique, sur la base d'un projet artistique et organisationnel renforcé et renou-

velé, nourri de ce qu'il a réalisé de meilleur et reposant sur un double objectif : représentation de notre création musicale récente tant en Belgique qu'à l'étranger, et diffusion auprès d'un large public des œuvres les plus marquantes de ces dernières décennies.

Musiques Nouvelles doit vivre : non seulement du fait de sa riche histoire, mais aussi parce qu'il est notre principal ensemble subventionné consacré aux musiques contemporaines et qu'il est, à ce titre, porteur d'une mission absolument indispensable à l'avenir de notre pratique musicale et au rayonnement de notre communauté. ■

(*) **Pierre Bartholomé**, compositeur, fondateur et ex-directeur de l'Ensemble Musiques Nouvelles, **Philippe Boesmans**, compositeur, **Stijn Boeve**, directeur général du Centre Henri Pousseur, **Denis Bosse**, compositeur, professeur au Conservatoire royal de Mons, **Jean-Luc Fafchamps**, compositeur, professeur au Conservatoire royal de Mons, **Bernard Focroulle**, compositeur, directeur du Festival International d'Aix en Provence, **Michel Fourgon**, compositeur, président du Centre Henri Pousseur, **Gilles Gobert**, compositeur, professeur au Conservatoire royal de Liège, **Viktor Kissine**, compositeur, professeur au Conservatoire royal de Mons, **Bruno Letort**, directeur du Festival Ars Musica, **Benoît Mernier**, compositeur, professeur à l'Imep, **Georges-Elie Octors**, ex-directeur musical de l'Ensemble Musiques Nouvelles, directeur artistique de l'Ensemble Ictus, **Stéphane Orlando**, compositeur, président du Forum des Compositeurs et de la Société Belge d'Analyse Musicale, **Jean-Pierre Peuvion**, clarinetiste, ex-directeur musical de l'Ensemble Musiques Nouvelles, **Denis Pousseur**, compositeur, professeur au Conservatoire royal de Mons, **Christian Renard**, administrateur du Festival Ars Musica, **Jean-Marie Rens**, compositeur, professeur au Conservatoire royal de Liège.